



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 2930

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Gérard Saumade, pour le groupe RCV.

M. Gérard Saumade. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

Grâce à l'action du Gouvernement et à la croissance économique, le chômage a considérablement diminué, puisque le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1 a chuté de 30 % entre 1997 et mars 2001. Ce mois-ci encore, la baisse du chômage s'est poursuivie: il atteint désormais 8,7 % de la population active.

Ces résultats globaux remarquables ne doivent pas masquer les disparités catégorielles et géographiques; il faut bien le reconnaître, cette embellie ne profite pas à tous. Les jeunes ont été les grands bénéficiaires de cette baisse du chômage, et plus particulièrement les jeunes diplômés de trente ans - le nombre de chômeurs, dans cette catégorie, a baissé de plus de 50 %.

M. Lucien Degauchy. Et ça, vous ne l'avez pas lu ? (M. Degauchy brandit un journal qui titre: «Chômage, les chiffres contestés».)

M. Gérard Saumade. Mais cette performance ne doit pas cacher que, pendant la même période, le nombre des cadres de plus de quarante-cinq ans au chômage n'a été réduit que de 8 %.

M. Lucien Degauchy. Ces résultats vous satisfont-ils ?

M. Gérard Saumade. Nous constatons que les moyennes et grandes entreprises préfèrent embaucher les plus jeunes (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants)...

M. le président. Poursuivez, monsieur Saumade.

M. Gérard Saumade. J'ai du mal, monsieur le président, avec ces trublions ! (Sourires.)

M. Didier Boulaud. Arrêtez les sauvageons !

M. Gérard Saumade. Nous constatons, disais-je, que les moyennes et grandes entreprises préfèrent embaucher les plus jeunes parce qu'ils sont moins chers, alors que la plupart des petites entreprises ont rarement les moyens de recruter les compétences expérimentées dont elles ont besoin. Ce constat est variable selon les régions et, pour ne citer que le Languedoc-Roussillon, le nombre de cadres au chômage de plus de quarante-cinq ans s'avère supérieur de 10 % aux chiffres de 1997.

Ces personnes, qui ne sont pas exclues, ne veulent pas d'un traitement social, mais réclament au contraire de nouveaux moyens leur permettant de lutter économiquement contre cette discrimination. Des solutions ont été expérimentées, sous le regard de votre administration, agissant sur la création d'activité dans les petites entreprises.

Que comptez-vous faire pour répondre à ces oubliés de la croissance ? Pensez-vous, en particulier, mettre en place un statut de demandeur d'emploi, comme le réclament de longue date tous les opérateurs de terrain ? Votre réponse, madame la ministre, est d'autant plus urgente que la question des retraites pourrait sérieusement se compliquer s'il se confirmait que l'âge, dès quarante-cinq ans, devient synonyme de précarité professionnelle. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. Bernard Accoyer. Il est vrai que le problème des retraites se pose. Qu'en est-il de l'observatoire ?...

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

Mme Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité. Monsieur le député, vous venez de le souligner, le chômage a considérablement diminué depuis quatre ans. (Protestations sur les bancs du groupe du

Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Lucien Degauchy. Et ça ? (M. Degauchy brandit toujours le même journal.)

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. En effet, le nombre de demandeurs d'emplois a diminué de 1 062 000.

C'est évidemment un résultat remarquable, d'autant que le nombre de chômeurs de longue durée, lui, a baissé de 465 000.

C'est d'autant plus remarquable que pendant la même période, la population active n'a cessé d'augmenter. Et ça, c'est une très grande différence par rapport aux autres pays européens. Nous sommes l'un des seuls pays en Europe où la population active augmente, et cependant nous avons réussi à réduire le chômage à un rythme beaucoup plus important que les autres pays européens. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Lucien Degauchy. C'est faux ! Tripatouillage !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. La population active a augmenté de 192 000 depuis un an. Dans la même période, 714 000 personnes sont arrivées sur le marché du travail. Nous enregistrons 1 062 000 chômeurs en moins.

Cette baisse du chômage n'a pourtant pas été obtenue avec des emplois au rabais.

M. Thierry Mariani. Et les emplois-jeunes ?

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. L'enquête de l'INSEE qui vient de paraître montre que depuis un an, le nombre de contrats à durée déterminée a diminué de 33 000 et que nous avons créé 617 000 emplois stables. (Protestations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) Cela signifie que la qualité du travail a également augmenté.

Vous avez raison de le souligner, ces emplois ont surtout été créés dans les petites et moyennes entreprises. Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants. Merci, le MEDEF !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Néanmoins, il reste encore beaucoup d'efforts à faire pour corriger les inégalités, notamment à l'égard des salariés les plus âgés, dont les entreprises se débarrassent trop souvent prématurément. Il faut le répéter sans relâche: ils méritent que l'on s'appuie sur leur expérience. A cet sujet, les mentalités doivent changer. Un système d'accompagnement personnalisé, destiné précisément à ces demandeurs d'emploi dont vous vous souciez à juste titre, permettra je l'espère dès le 1er juillet de leur apporter des réponses plus adaptées.

Nous devons également fournir un effort supplémentaire dans la lutte contre l'exclusion. Vous avez vous-même réalisé des actions exemplaires dans votre propre département.

Nous devons soutenir les structures d'insertion qui agissent dans ce domaine, tels les PLI, programmes locaux d'insertion.

Dans ce but, je présenterai très prochainement un nouveau plan. Nous devons également maintenir les contrats emploi-solidarité, parce qu'ils s'adressent précisément à ces personnes, qui ont besoin d'être accompagnées dans leur retour sur le marché du travail. (Applaudissement sur plusieurs bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Gérard Saumade](#)

Circonscription : Hérault (4^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2930

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2001, page 4996

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 juin 2001